



(11) **EP 3 050 603 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:
12.09.2018 Bulletin 2018/37

(51) Int Cl.:
A63C 11/22^(2006.01) A45B 9/02^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **16151445.0**

(22) Date de dépôt: **15.01.2016**

(54) **PERFECTIONNEMENT POUR POIGNEE AVEC DRAGONNE DE BATON DE SKI OU DE MARCHE**
PERFEKTIONIERUNG FÜR GRIFF MIT SCHLAUFE EINES SKI- ODER GEHSTOCKS
IMPROVEMENT FOR A HANDLE WITH A STRAP FOR A WALKING OR SKIING STICK

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR

(30) Priorité: **02.02.2015 FR 1550767**

(43) Date de publication de la demande:
03.08.2016 Bulletin 2016/31

(73) Titulaire: **TSL Sport Equipment**
74940 Annecy-le-Vieux (FR)

(72) Inventeurs:
• **GALLAY, Philippe**
74220 La Clusaz (FR)
• **MALLINJOURD, Julie**
74940 Annecy-le-Vieux (FR)

(74) Mandataire: **Gasquet, Denis**
CABINET GASQUET
Les Pléiades 24C
Park-Nord Annecy
74370 Metz Tassy (FR)

(56) Documents cités:
DE-U1- 20 006 724 DE-U1-202012 103 664

EP 3 050 603 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention concerne un perfectionnement pour poignée avec dragonne de bâton de ski ou de marche.

[0002] Les bâtons de ski ou de marche sont constitués d'une tige portant à son extrémité supérieure une poignée munie d'une sangle au niveau de leur poignée formant généralement une boucle fermée sur elle-même, voire appelée dragonne, voire une dragonne enveloppante ou un gant connecté. Cette dragonne sert non seulement à permettre au skieur de ne pas perdre son bâton lorsqu'il relâche inopinément sa main fermée autour de la poignée du bâton, mais également à permettre une meilleure transmission des efforts du skieur, en particulier dans la phase d'appui sur le bâton sur le sol dans le cas d'un bâton de marche.

[0003] Le document DE 200 06 724 U1 divulgue un tel bâton de ski. Le but de l'invention est alors de proposer un ensemble constitué par une poignée et sa dragonne pour bâton de ski ou de marche selon la revendication 1.

[0004] Selon une caractéristique complémentaire, les moyens de fixation sont constitués par une pièce de connexion retenue par un logement de connexion.

[0005] Selon une autre caractéristique, le logement de connexion est constitué par un étrier ouvert dont les deux branches comprennent une saillie interne circulaire destinée à venir se loger dans une rainure circulaire réalisée dans la pièce de connexion.

[0006] Selon une variante de réalisation, la fixation de la dragonne à la poignée est amovible.

[0007] A cet effet, les deux branches sont élastiques en écartement.

[0008] Ajoutons que la pièce de connexion est fixée à la dragonne, tandis que la pièce de retenue est dans la poignée.

[0009] Précisons que selon le mode de réalisation donné à titre d'exemple, le logement de connexion est solidaire d'un ensemble coulissant dans un logement central longitudinal portant à son extrémité supérieure un bouton de déverrouillage, ledit ensemble coulissant étant sollicité vers le haut par un système élastique tel qu'un ressort.

[0010] Notons que les branches de l'étrier comprennent une saillie interne périphérique destinée à être engagée dans une rainure circulaire, réalisée dans la pièce de connexion.

[0011] Selon une autre variante de réalisation, l'ensemble comprend des moyens guidant et facilitant l'introduction de la pièce de connexion vers son verrouillage, A cet effet, les moyens guidant et facilitant l'introduction de la pièce de connexion vers son verrouillage, sont réalisés par un système aimanté.

[0012] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention se dégageront de la description qui va suivre en regard des dessins annexés qui ne sont donnés qu'à titre d'exemples non limitatifs.

La figure 1 est une vue en perspective de la poignée du bâton et la dragonne avant sa fixation à ladite poignée.

5 La figure 2 est une vue en perspective de la poignée du bâton avec sa dragonne.

La figure 3 est une vue arrière, de la poignée avec sa dragonne,

10 La figure 4 est une vue latérale, de la poignée avec sa dragonne,

15 La figure 5 est une vue arrière, montrant le pivotement possible de la dragonne, grâce à sa fixation selon l'invention.

20 La figure 6 est une vue selon une coupe longitudinale de la poignée avant la mise en place de la dragonne, qui n'est illustrée que par sa pièce de connexion.

25 La figure 7 est une vue selon une coupe longitudinale de la poignée avec la dragonne fixée sur ladite poignée, la dragonne n'étant illustrée que par sa pièce de connexion.

30 La figure 8 est une vue selon une coupe longitudinale (A-A) de la poignée lors du déverrouillage de la dragonne, qui n'est illustrée que par sa pièce de connexion.

La figure 9 est une vue en perspective du mécanisme de fixation.

35 La figure 10 est une vue de face du mécanisme de connexion.

La figure 11 est une vue de face du mécanisme en cours de déverrouillage de la dragonne,

40 Les figures 12a et 12b sont des vues partielles en coupe transversale illustrant comment se fait le verrouillage de la dragonne.

45 Les figures 13, 14, 15a, 15b illustrent une variante de réalisation selon laquelle la poignée et sa dragonne comprennent des moyens facilitant la mise en place de la dragonne.

50 La figure 13 est une vue selon une coupe longitudinale de la poignée avec la dragonne fixée à ladite poignée, la dragonne n'étant illustrée que par sa pièce de connexion.

55 La figure 14 est une vue selon une coupe longitudinale de la poignée lors du déverrouillage de la dragonne, la dragonne n'étant illustrée que par sa pièce de connexion.

Les figures 15a, 15b, sont des vues similaires aux figures 12a, 12b, et sont donc des vues partielles en coupe transversale illustrant comment se fait le verrouillage de la dragonne, la poignée et la dragonne comprenant les moyens d'aide à la mise en place de la dragonne,

La figure 16 est une vue en perspective illustrant un autre type de dragonne.

[0013] Un bâton (1) de ski ou de marche est constitué d'une tige (2) portant à son extrémité supérieure un ensemble (20) constitué par une poignée (3) munie d'une dragonne (4) qui est par exemple une sangle (40) formant une boucle fermée sur elle-même, dont la longueur de la périphérie est avantageusement réglable. Le réglage n'étant pas représenté.

[0014] La dragonne (4) est fixée à la poignée (3) grâce à des moyens de fixation (7), qui selon l'invention permettent à ladite dragonne (4) de pivoter (P) au niveau de ladite fixation selon une rotation partielle mais avantageusement entière, autour d'un axe transversal (T, T') par rapport à l'axe général longitudinal (X, X') de la poignée tel que cela est illustré aux figures 4 et 5.

[0015] Ajoutons que la poignée (3) comprend une partie avant (AV) et une partie arrière (AR). Lors de la préhension de la poignée par l'utilisateur, il est entendu que la paume de la main vient se positionner contre la partie arrière (AR) de la poignée (3), tandis que les phalanges viennent entourer la partie avant de cette dernière.

[0016] Précisons que l'axe transversal (T, T') de rotation de la dragonne (4) est dirigé de l'avant vers l'arrière de la poignée (3). Le plan passant à la fois par l'axe longitudinal (X, X') et l'axe transversal (T, T'), délimite la poignée (3) en deux parties latérales.

[0017] La fixation de la dragonne (4) à la poignée, en partie arrière de cette dernière, est réalisée par la coopération d'une pièce de connexion (5) engagée dans un logement de connexion (6) destiné à recevoir la pièce de connexion, ladite pièce de connexion (5) étant retenue dans le logement de connexion (6) correspondant par des moyens de fixation (7), permettant par ailleurs le pivotement (P) de la pièce de connexion (5). Précisons que la poignée (3) comprend le logement de connexion (6), tandis qu'elle comprend un logement central longitudinal (16) s'étendant au moins sur une partie de la longueur de la poignée. La fonction de ce logement sera expliquée plus loin dans la description.

[0018] Notons que la pièce de connexion (5) est soit solidaire de la dragonne (4) soit de la poignée (3) tandis que le logement de connexion (6) est respectivement soit sur la poignée (3) soit sur la dragonne (4).

[0019] Selon le mode de réalisation préféré, tel que représenté, la pièce de connexion (5) est solidaire de la dragonne (4), tandis que le logement de connexion (6) est dans la poignée (3). A cet effet, la pièce de connexion (5) est fixée à la sangle (40) de la dragonne (4).

[0020] La pièce de connexion (5) a la forme d'un cy-

lindre, tandis que le logement de connexion (6) est avantageusement mais pas nécessairement de forme cylindrique, mais seulement de dimensions permettant l'introduction de la pièce de connexion (5) et assurant sa retenue au moins verticale, qui est nécessaire dans le cas du mode de réalisation avec déverrouillage.

[0021] La retenue de la pièce de connexion (5) engagée dans le logement de connexion (6) est réalisée par des moyens de fixation (7), tels que la pièce de connexion (5) puisse pivoter autour de son axe (T, T') pour faire un tour complet. Les moyens de fixation de la pièce de connexion (5) sont constitués par un étrier ouvert (8) dont les deux branches (8a, 8b) comprennent une saillie interne circulaire (80) destinée à venir se loger dans une rainure circulaire (9) réalisée dans la pièce de connexion (5). La coopération de la saillie interne circulaire (80) avec la rainure circulaire (9) permet le pivotement (P) de la dragonne autour de l'axe transversal (T, T').

[0022] Selon le mode préféré de l'invention les deux branches (8a, 8b) de l'étrier (8) sont élastiques, car selon ce mode, la fixation de la dragonne (4) sur la poignée (3) est amovible. C'est-à-dire que la dragonne (4) peut être séparée de la poignée par l'utilisateur, grâce à une pression (F) vers le bas (BA) sur un bouton de déverrouillage (10). A cet effet, le bouton de déverrouillage fait partie d'un ensemble coulissant (11) logé dans la poignée, qui est selon le mode de réalisation illustré monté coulissant dans un logement central (16) réalisé dans la poignée (3). Bien entendu en position de repos, tel qu'illustré aux figures 1, 2, 3, 4, 5 le bouton de déverrouillage (10) fait saillie vers le haut (HA) au moins en partie pour pouvoir être actionné par l'utilisateur.

[0023] Précisons que le bouton de déverrouillage (10) est prolongé vers le bas (BA), c'est-à-dire à l'intérieur de la poignée (3) pour former l'ensemble coulissant (11) monté coulissant à l'intérieur de la poignée et sollicité vers le haut par un système élastique (12), tel qu'un ressort de compression. On notera que l'ensemble coulissant (11) est bloqué en translation vers le haut par une goupille transversale (17), tandis que ledit ensemble coulissant comprend une lumière verticale (18) dans laquelle est engagée la goupille.

[0024] L'ensemble coulissant (11) comprend l'étrier de verrouillage (8) formé des deux branches élastiques (8a, 8b). Lors de l'introduction de la pièce de connexion (5) dans le logement de connexion (6), la rampe de guidage (13) réalisée en bout de la pièce de connexion (5) force à l'écartement (E) des deux branches (8a, 8b) de l'étrier (8) et lorsque les dites branches peuvent s'engager dans la rainure circulaire (9), la pièce de connexion (5) est verrouillée empêchant le retrait de cette dernière, et donc de la dragonne (4),

[0025] Pour déverrouiller la dragonne (4) et donc libérer la pièce de connexion (5), l'utilisateur appuie sur le bouton de déverrouillage (10) vers le bas selon (F), ce qui provoque le déplacement de l'ensemble coulissant (11) vers le bas. La pièce de connexion (5) étant bloquée en translation verticale par le logement de connexion (6)

les deux branches élastiques (8a, 8b) de l'étrier de verrouillage (8) sont forcées en écartement tel qu'illustré à la figure 11, et se dégagent donc de la rainure circulaire (9), ce qui provoque la libération de la pièce de connexion (5), et donc de la dragonne (4).

[0026] On a donc compris que selon le mode préféré de l'invention illustrée, le système constitué par la poignée (3) et sa dragonne (4) est amovible.

[0027] Selon une variante de réalisation, le dispositif comprend des moyens facilitant d'une part la mise en place de la dragonne et plus particulièrement l'introduction de la pièce de connexion (5) dans le logement de connexion (6), et d'autre part l'introduction de la pièce de connexion (5) dans l'étrier de verrouillage (8).

[0028] Ces moyens sont réalisés par un système aimanté. Ce dernier est tel que la pièce de connexion (5) et l'ensemble coulissant (11) comprennent par exemple, chacun un aimant de pôle contraire assurant l'attraction de la pièce de connexion (5) vers son verrouillage. Ainsi la pièce de connexion (5) comprend un premier aimant (14), tandis que le logement de connexion (6) et plus exactement selon le mode préféré, l'ensemble coulissant (11) comprend un deuxième aimant (15). Bien entendu, le système aimanté pourrait être réalisé par une pièce métallique et un aimant, au lieu de deux aimants.

[0029] De façon avantageuse, l'ensemble coulissant (11) avec son bouton de déverrouillage (10) et l'étrier de verrouillage (8) est réalisé en matière plastique, le système élastique étant réalisé soit par un ressort métallique soit par un ensemble de plis en "accordéon".

[0030] Bien entendu, la dragonne proprement dite qui est illustrée par les figures 1 à 5 est une simple sangle (40), mais il pourrait en être autrement, comme par exemple celle illustrée à la figure 16 et qui représente une dragonne enveloppante telle par exemple celle divulguée par le brevet EP 0357 517, plus adaptée pour la pratique du ski de fond ou de la marche nordique.

[0031] Par ailleurs, la pièce de connexion (5) pourrait être intégrée à un gant qui jouerait alors le rôle de dragonne.

[0032] Ainsi, On notera que la pièce de connexion (5) peut selon une variante avoir la configuration d'une sphère, sans pour autant sortir du cadre de l'invention, pour constituer avec un système de fixation, une rotule.

[0033] On a compris que grâce au dispositif de l'invention, la mise en place et le retrait de la dragonne se fait sans outillage particulier.

Revendications

1. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, la poignée (3) d'axe longitudinal (X, X') comprend une partie avant (AV) et une partie arrière (AR), tandis que la dragonne est fixée à ladite partie arrière (AR) de la poignée (3) par des moyens de fixation (7), **caractérisé en ce que** les moyens de fixation (7)

sont pivotants autour d'un axe transversal (T, T') par rapport à l'axe longitudinal (X, X') selon une rotation entière de façon à ce que la dragonne puisse pivoter autour d'un axe transversal (T, T') par rapport à l'axe longitudinal (X, X') selon une rotation entière, l'axe transversal (T, T') étant dirigé de avant (AV) vers l'arrière (AR) de la poignée (3).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

2. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les moyens de fixation (7) sont constitués par une pièce de connexion (5) retenue par un logement de connexion (6).

3. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** la pièce de connexion (5) à la forme d'un cylindre.

4. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** la poignée comporte le logement de connexion (6) et que celui-ci est de forme cylindrique

5. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** le logement de connexion (6) est constituée par un étrier ouvert (8) dont les deux branches (8a, 8b) comprennent une saillie interne circulaire (80) destinée à venir se loger dans une rainure circulaire (9) réalisée dans la pièce de connexion (5).

6. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la fixation de la dragonne est amovible.

7. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** l'étrier comprend deux branches (8a, 8b) qui sont élastiques en écartement.

8. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications 2 ou 7, **caractérisé en ce que** la pièce de connexion (5) est fixée à la dragonne (4), tandis que le logement de connexion (6) est dans la poignée (3).

9. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** le logement de connexion (6) est solidaire d'un en-

semble coulissant (11) dans un logement central longitudinal (16) portant son extrémité supérieure un bouton de déverrouillage (10), ledit ensemble coulissant étant sollicité vers le haut (HA) par un système élastique tel qu'un ressort (12).

10. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications 7 ou 9, **caractérisé en ce que** les branches (8a, 8b) de l'étrier (8) comprennent une saillie interne périphérique (80) destinée à être engagée dans une rainure circulaire (9) réalisée dans la pièce de connexion (5).
11. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications 6 à 10, **caractérisé en ce que** l'ensemble (20) comprend des moyens (14, 15) guidant la pièce de connexion (5) vers son verrouillage.
12. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** les moyens (14, 15) guidant et facilitant l'introduction de la pièce de connexion (5) vers son verrouillage, sont réalisés par un système aimanté.
13. Ensemble (20) constitué par une poignée (3) et sa dragonne (4) pour bâton de ski ou de marche, selon la revendication précédente, caractérisé en ce que la pièce de connexion (5) comprend un premier aimant (15) ou une pièce métallique, tandis que l'ensemble coulissant (11) comprend en regard de la pièce de connexion, une pièce métallique ou un aimant (15).

Patentansprüche

1. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock, wobei der Haltegriff (3) mit einer Längsachse (X, X') einen Vorderabschnitt (AV) und einen hinteren Abschnitt (AR) aufweist, wobei die Schlaufe an dem hinteren Abschnitt (AR) des Haltegriffs (3) mithilfe von Befestigungsmitteln (7) befestigt ist, **gekennzeichnet dadurch, dass** die Befestigungsmittel (7) im Sinne einer vollständigen Rotation derart um eine in Bezug auf die Längsachse (X, X') quer verlaufende Achse (T, T') drehbar sind, dass die Schlaufe um eine in Bezug auf die Längsachse (X, X') quer verlaufende Achse (T, T') herum rotieren kann im Sinne einer vollständigen Rotation, wobei die quer verlaufende Achse (T, T') von vorne (AV) zur Rückseite (AR) des Haltegriffs (3) gerichtet ist.
2. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach Anspruch 1, **gekennzeichnet dadurch, dass** die Befestigungsmittel (7) aus einem Verbindungsteil (5) bestehen, das von einer Verbindungsaufnahme (6) gehalten wird.
3. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach dem vorherigen Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Verbindungsteil (5) die Form eines Zylinders hat.
4. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach dem vorherigen Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Haltegriff die Verbindungsaufnahme (6) enthält und dass diese eine zylindrische Form hat.
5. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Verbindungsaufnahme (6) aus einem offenen Haltebügel (8) besteht, dessen zwei Schenkel (8a, 8b) einen inneren, ringförmigen Vorsprung (80) aufweisen, der dazu bestimmt ist, in eine ringförmige Nut (9) aufgenommen zu werden, die im Verbindungsteil (5) ausgeführt ist.
6. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der vorherigen Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Befestigung der Schlaufe abnehmbar ist.
7. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der vorherigen Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Haltebügel zwei Schenkel (8a, 8b) aufweist, deren Abstand dehnbar ist.
8. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der Ansprüche 2-7, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Verbindungsteil (5) an der Schlaufe (4) befestigt ist, wobei sich die Verbindungsaufnahme (6) in dem Haltegriff (3) befindet.
9. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach dem vorherigen Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Verbindungsaufnahme (6) mit einer Schiebeanordnung (11) in einem zentralen Längsgehäuse (16), das an seinem oberen Ende einen Entriegelungsschalter (10) trägt, verbunden ist, wobei die Schiebeanordnung nach oben

(HA) mithilfe eines elastischen Systems wie einer Feder vorgespannt ist.

10. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der Ansprüche 7 oder 9, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Schenkel (8a, 8b) des Haltebügels (8) einen inneren, umlaufenden Vorsprung (80) aufweisen, der dazu bestimmt ist, mit einer ringförmigen Nut (9), die im Verbindungsteil (5) ausgeführt ist, zu greifen. 5
11. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der Ansprüche 6-10, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Anordnung (20) Mittel (14, 15) aufweist, die das Verbindungsteil (5) zu dessen Verriegelung hinführen. 10
12. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der vorherigen Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Mittel (14, 15), die das Einsetzen des Verbindungsteils (5) in dessen Verriegelung führen und erleichtern, mithilfe eines magnetischen Systems ausgeführt sind. 20
13. Anordnung (20) bestehend aus einem Haltegriff (3) und dessen Schlaufe (4) für einen Skistock oder einen Gehstock nach einem der vorherigen Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Verbindungsteil (5) einen ersten Magnet (15) aufweist oder ein Metallstück, wobei die Schiebeanordnung (11) gegenüber dem Verbindungsteil ein Metallstück oder einen Magnet (15) aufweist. 25

Claims

1. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick, the handle (3) of longitudinal axis (X, X') comprises a front part (AV) and a rear part (AR), whereas the strap is fixed to said rear part (AR) of the handle (3) by fastening means (7), **characterised in that** the fastening means (7) are pivotable about a transverse axis (T, T') relative to the longitudinal axis (X, X') along an entire rotation so that the strap can pivot about a transverse axis (T, T') relative to the longitudinal axis (X, X') along an entire rotation, the transverse axis (T, T') being directed from the front (AV) towards the rear (AR) of the handle (3). 40
2. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to claim 1, **characterised in that** the fastening means (7) consist of a connecting piece (5) retained by a connecting housing (6). 45

3. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to the preceding claim, **characterised in that** the connecting piece (5) has the shape of a cylinder. 5
4. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to the preceding claim, **characterised in that** the handle comprises the connecting housing (6) and that the latter is of cylindrical shape. 10
5. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to claim 2, **characterised in that** the connecting housing (6) consists of an open stirrup (8), the two branches (8a, 8b) of which comprise a circular inner projection (80) intended to lodge in a circular groove (9) realised in the connecting piece (5). 15
6. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick, according to any one of the preceding claims, **characterised in that** the fastening of the strap is removable. 20
7. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to any one of the preceding claims, **characterised in that** the stirrup comprises two branches (8a, 8b) which are elastic in extension. 25
8. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick, according to any one of claims 2 or 7, **characterised in that** the connecting piece (5) is fixed to the strap (4), whereas the connecting housing (6) is in the handle (3). 30
9. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to the preceding claim, **characterised in that** the connecting housing (6) is integral with a sliding assembly (11) in a longitudinal central housing (16) carrying its upper end and an unlocking button (10), said sliding assembly being urged upwards (HA) by an elastic system such as a spring (12). 35
10. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to either one of claims 7 or 9, **characterised in that** the branches (8a, 8b) of the stirrup (8) comprise a peripheral inner projection (80) intended to be engaged in a circular groove (9) realised in the connecting piece (5). 40
11. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick according to any one of claims 6 to 10, **characterised in that** the assembly (20) comprises means (14, 15) guiding the connecting piece (5) towards its locking. 45

12. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick, according to any one of the preceding claims, **characterised in that** the means (14,15) guiding and facilitating the introduction of the connecting piece (5) towards its locking, are realised by a magnetic system. 5

13. Assembly (20) consisting of a handle (3) and its strap (4) for a ski stick or walking stick, according to the preceding claim, **characterised in that** the connecting piece (5) comprises a first magnet (15) or a metal piece, whereas the sliding assembly (11) comprises opposite the connecting piece, a metal piece or a magnet (15). 10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

FIG 1

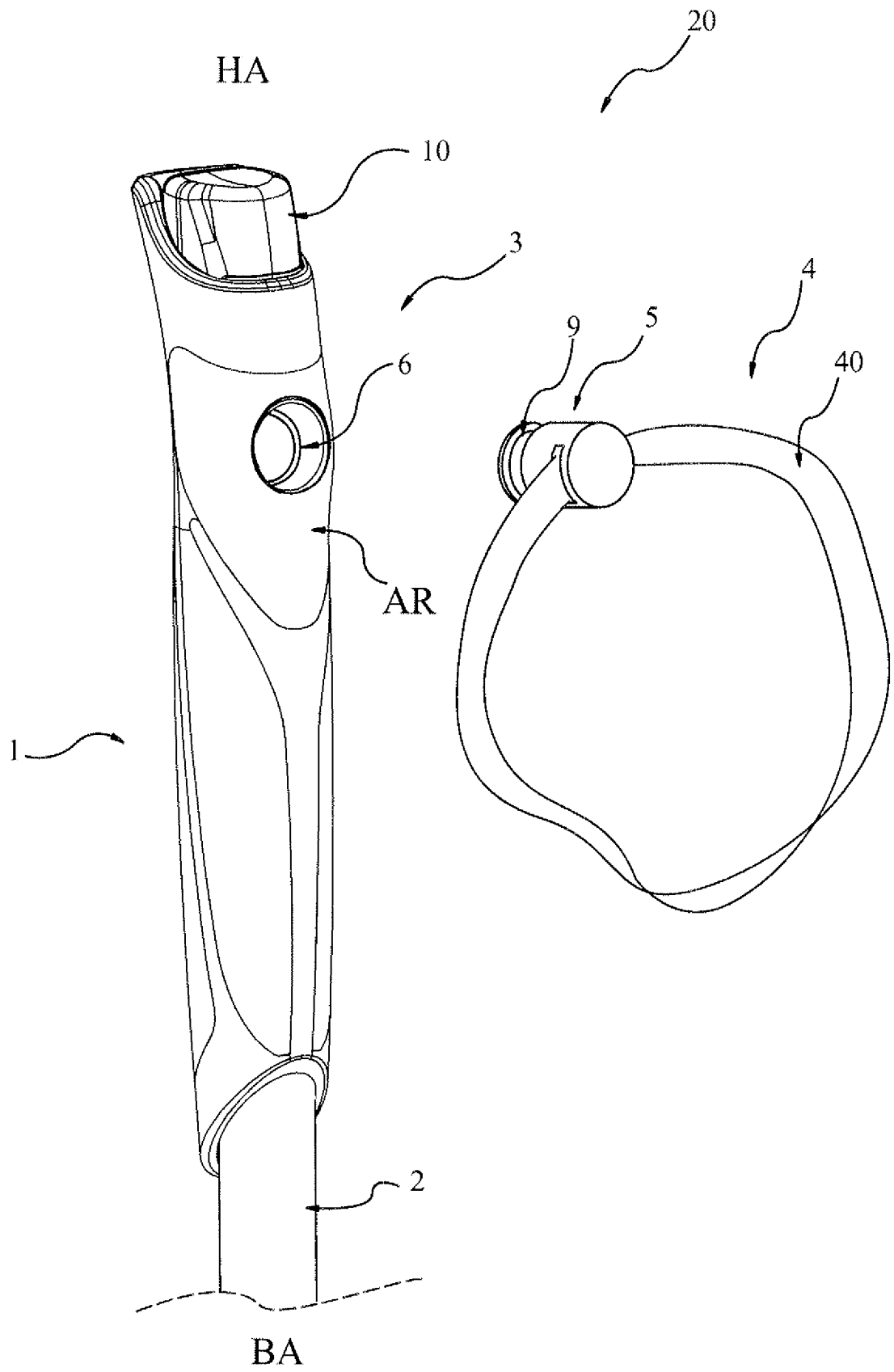


FIG 2

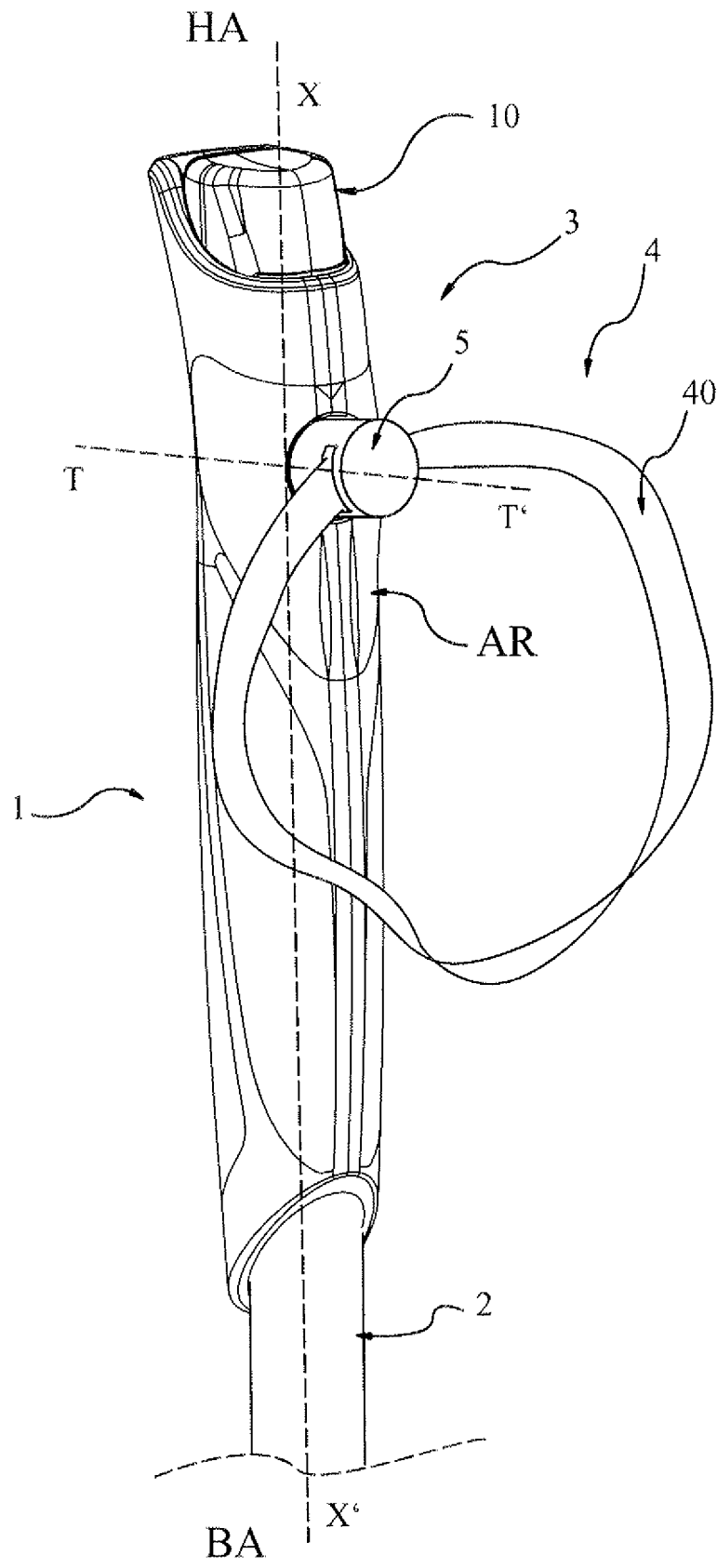


FIG 3

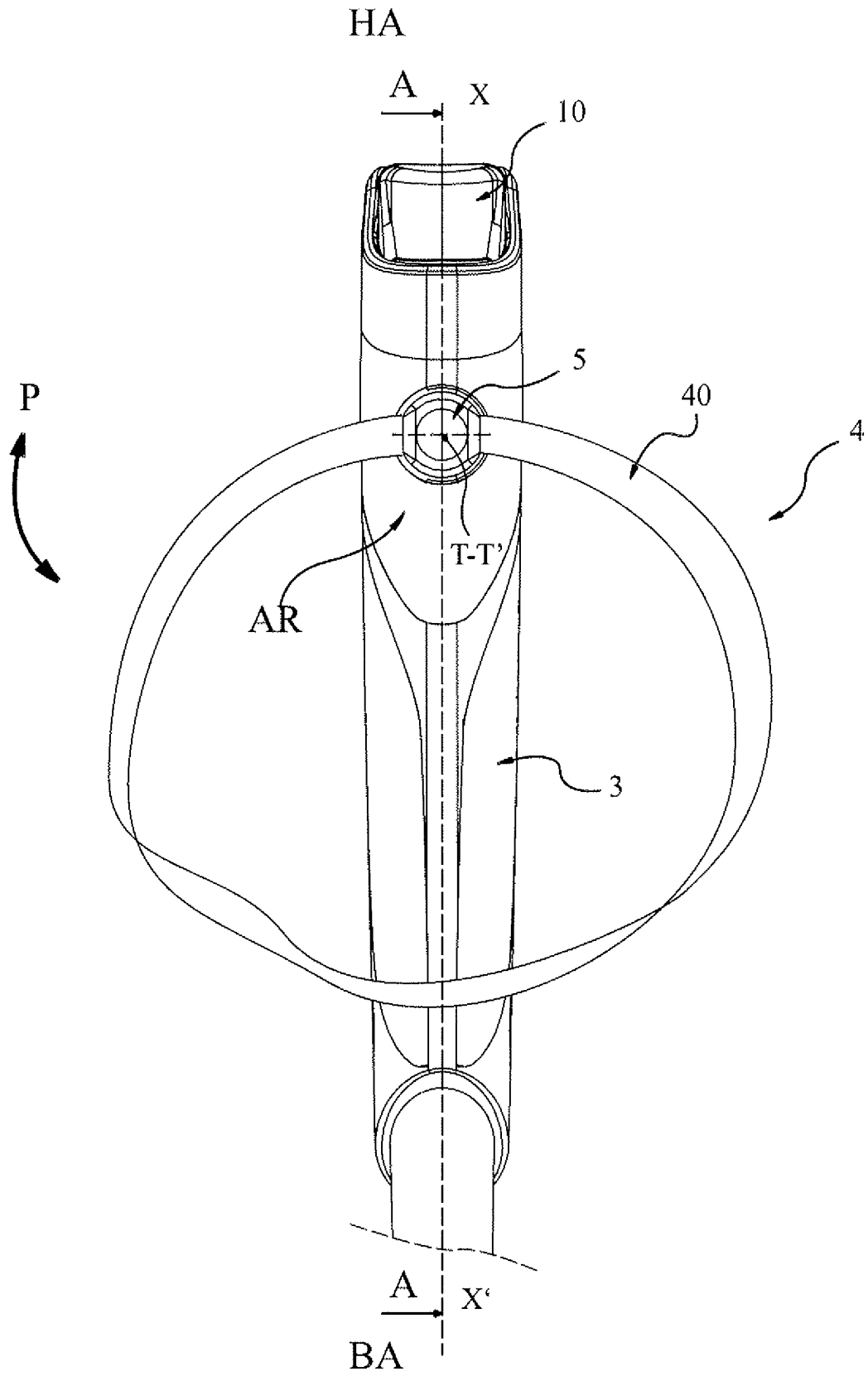


FIG 4

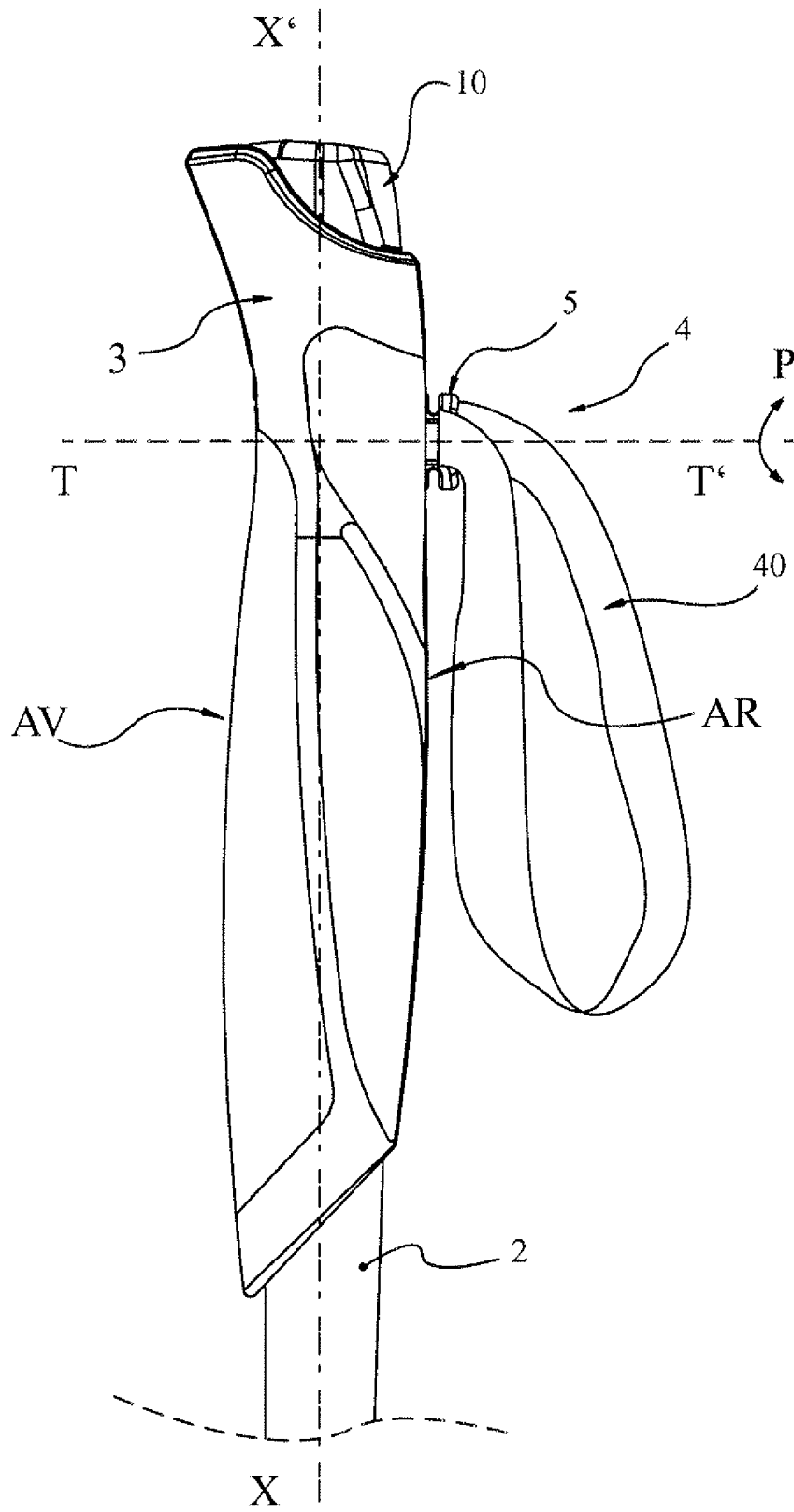


FIG 5

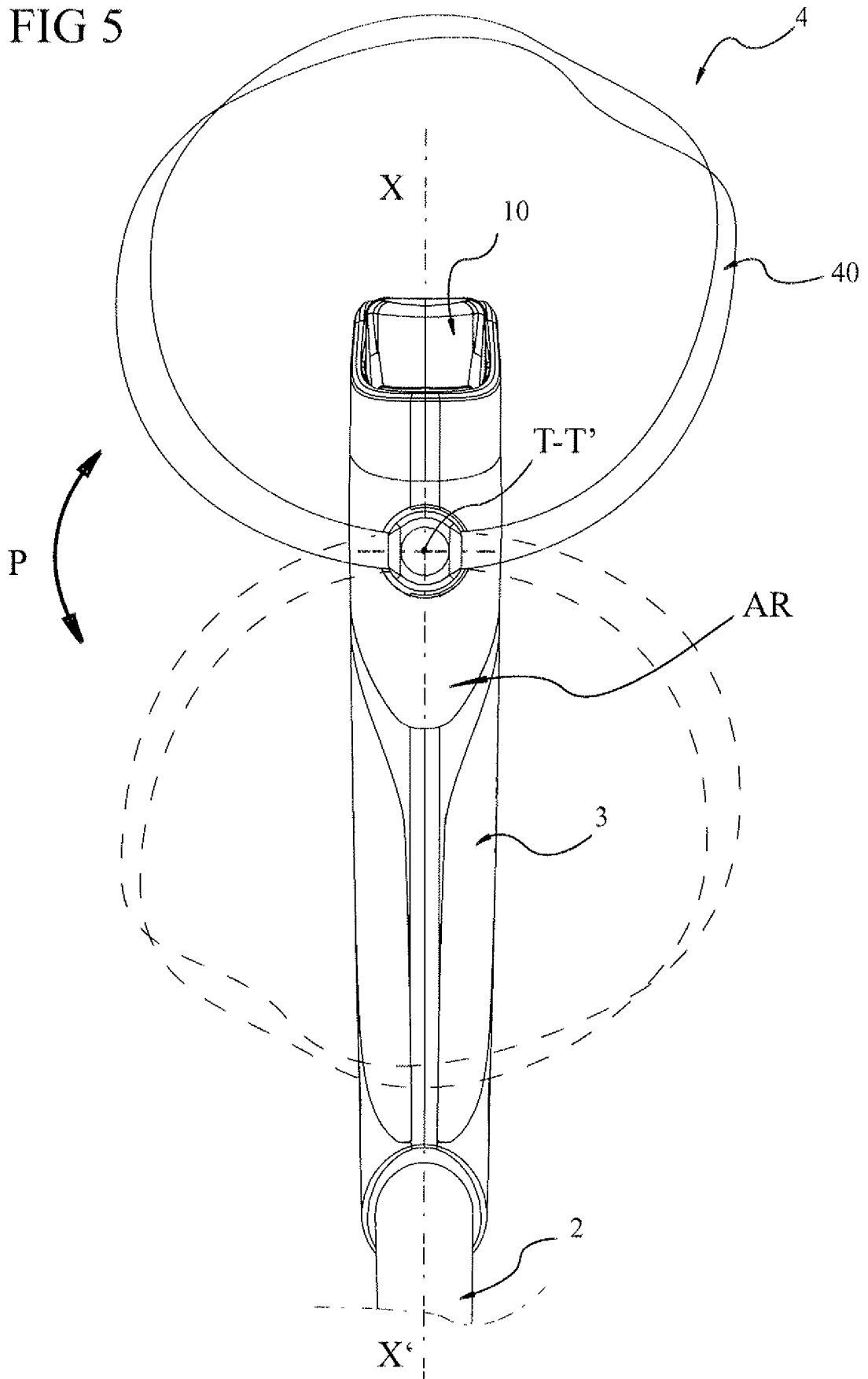


FIG 6

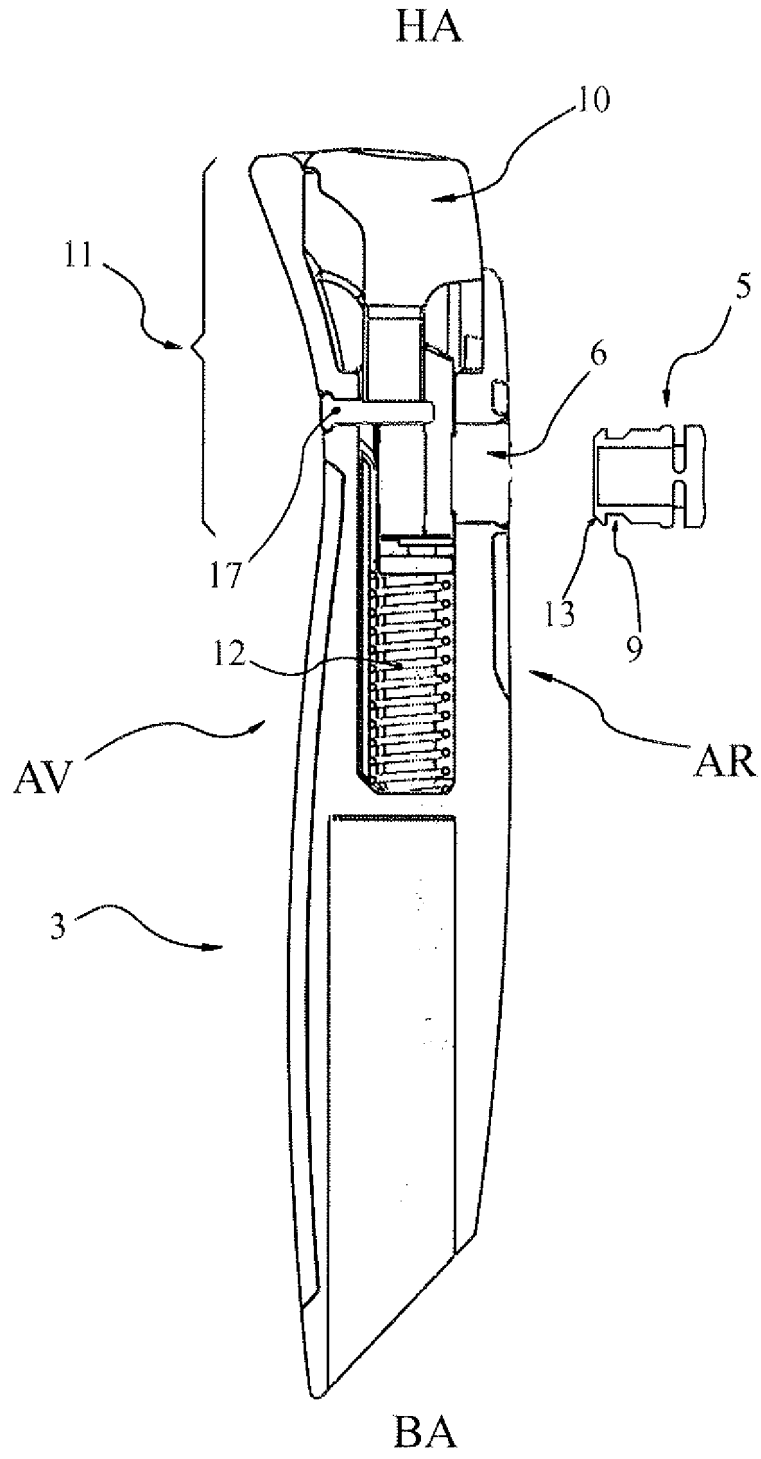


FIG 7

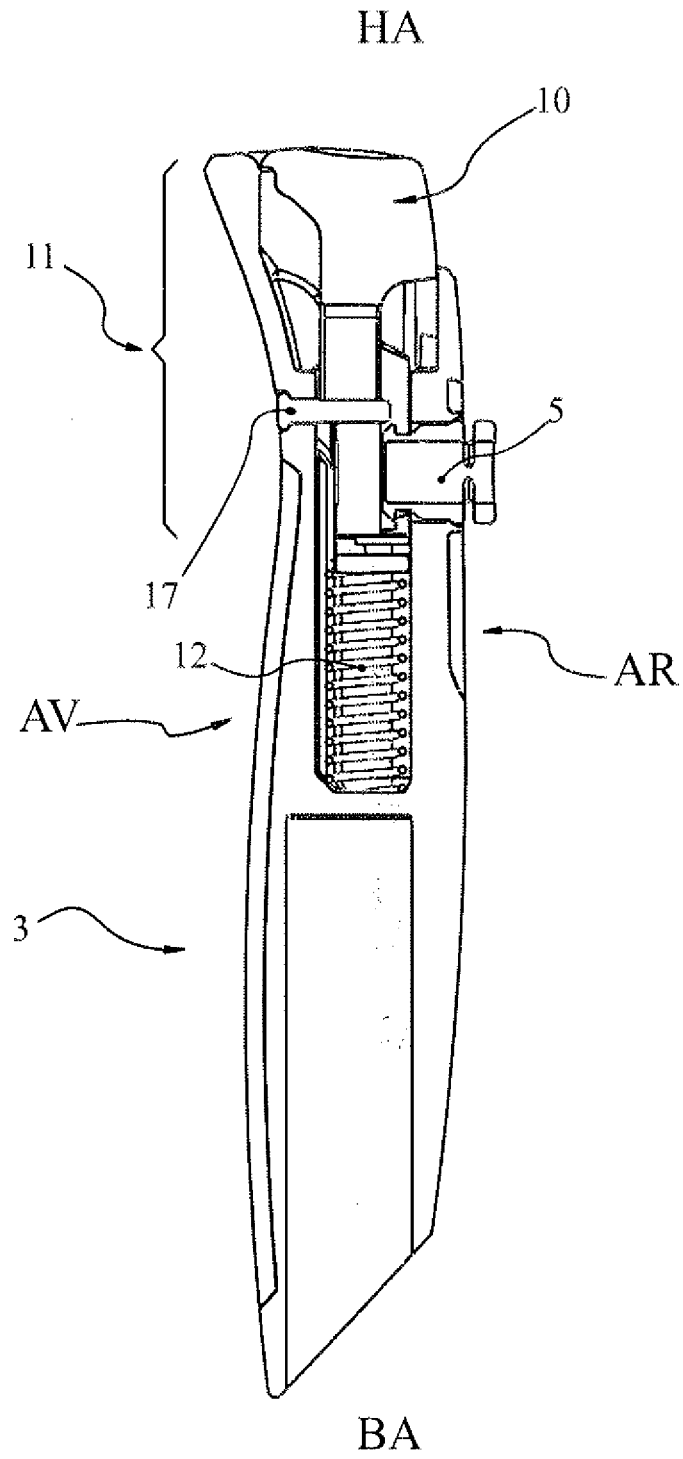


FIG 8

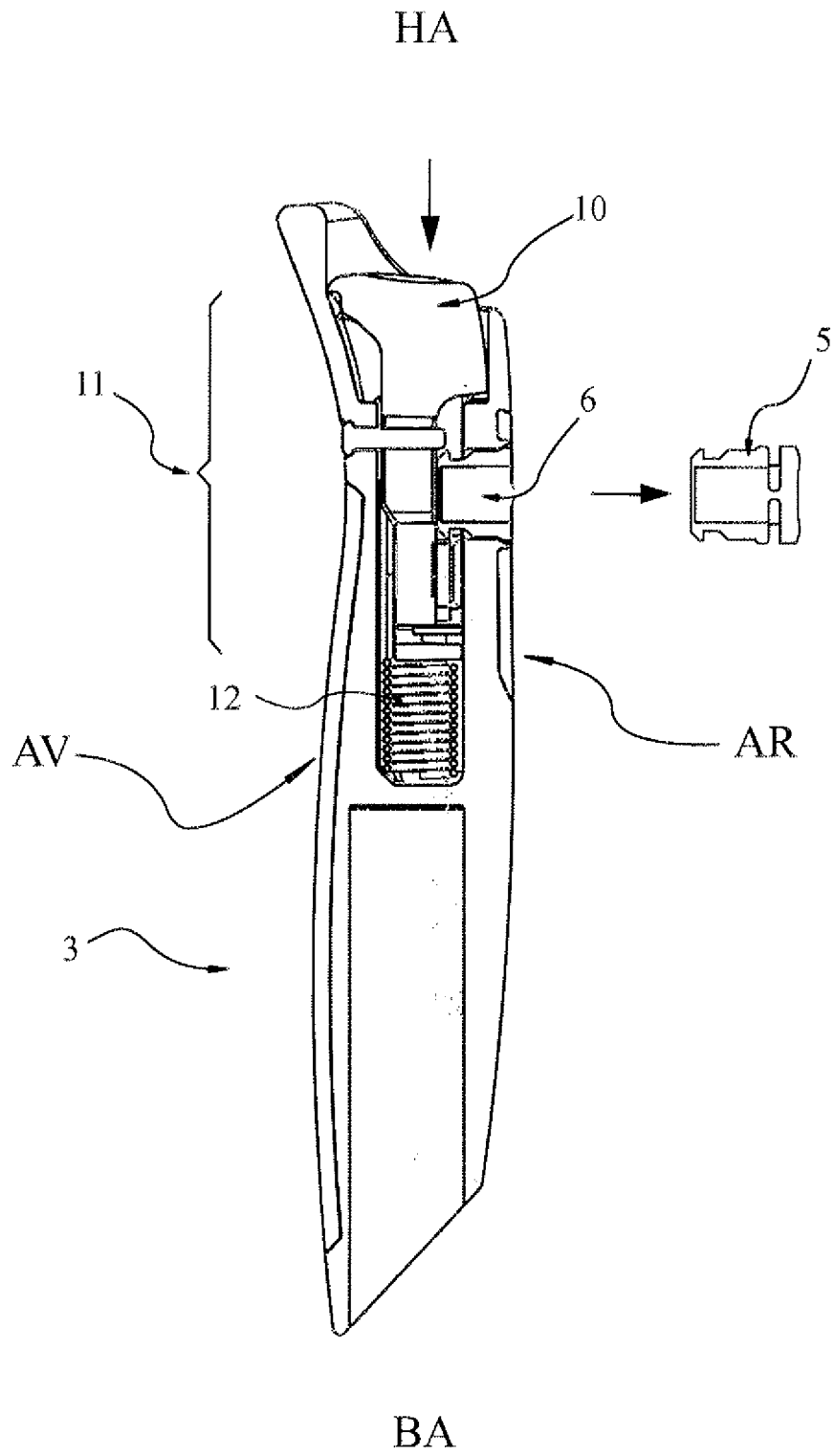


FIG 9

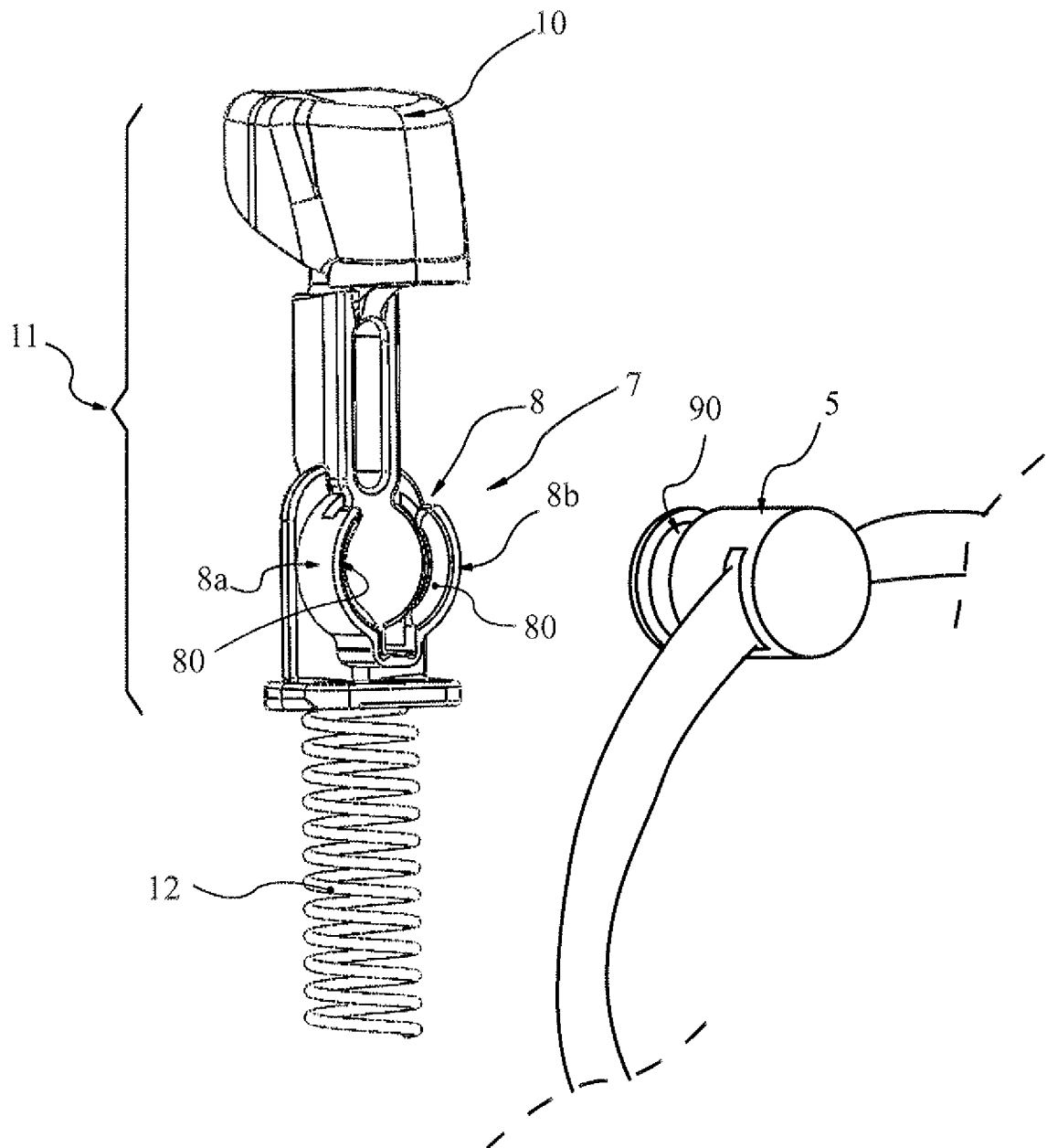


FIG 10

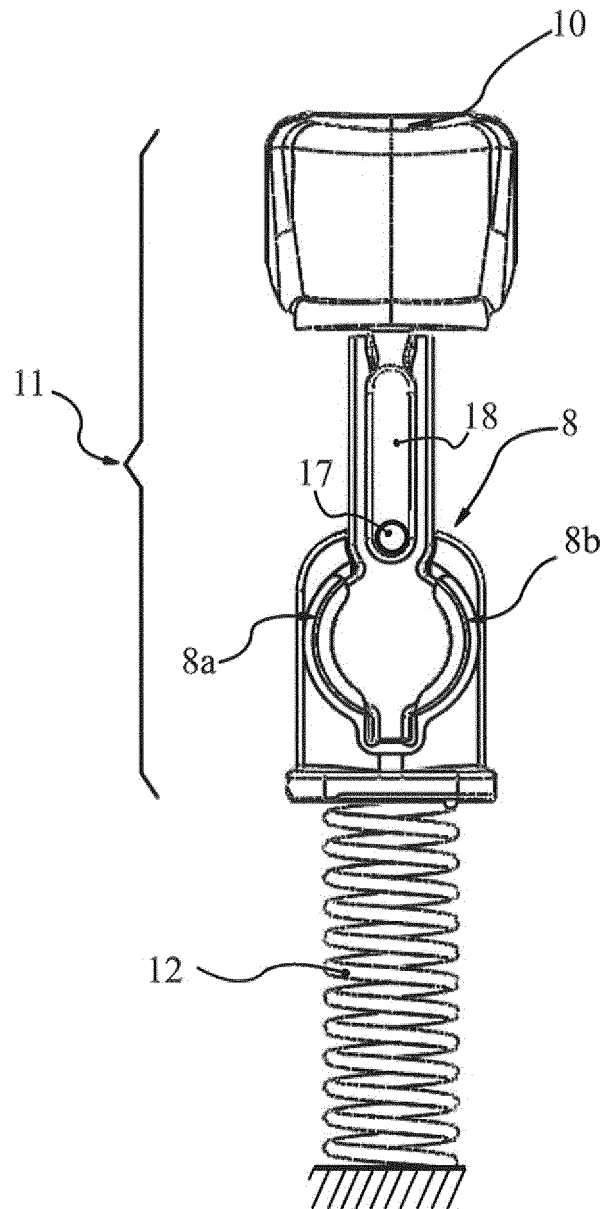


FIG 11

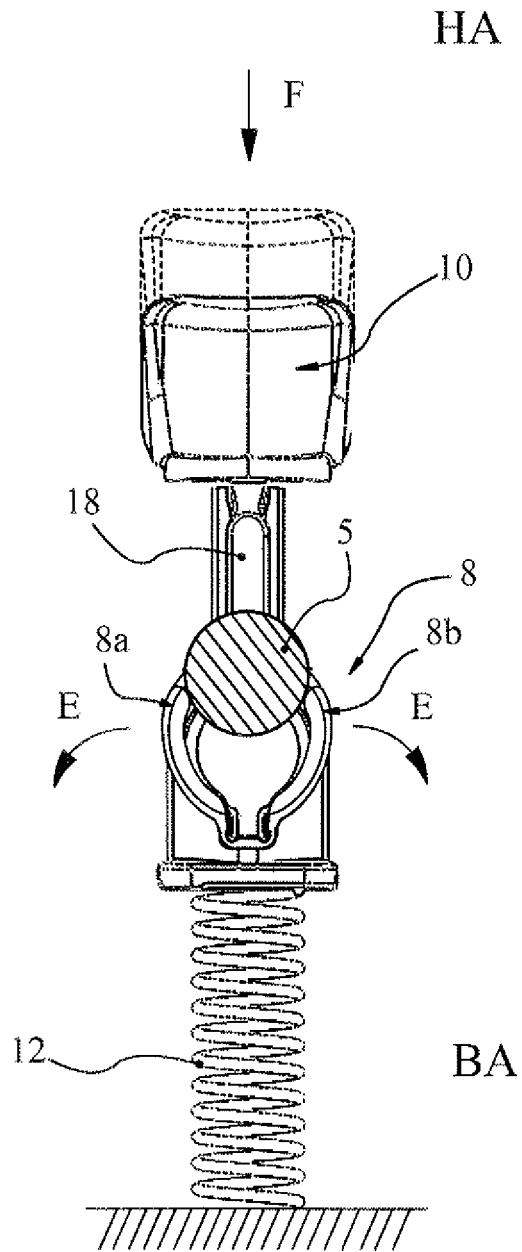


FIG 12a

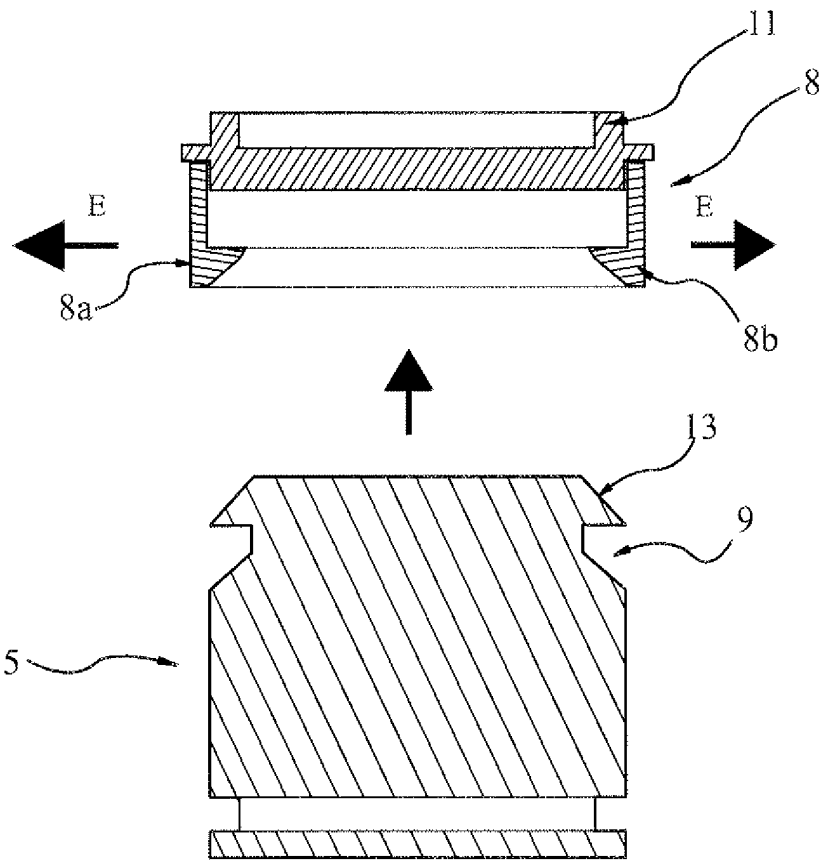


FIG 12b

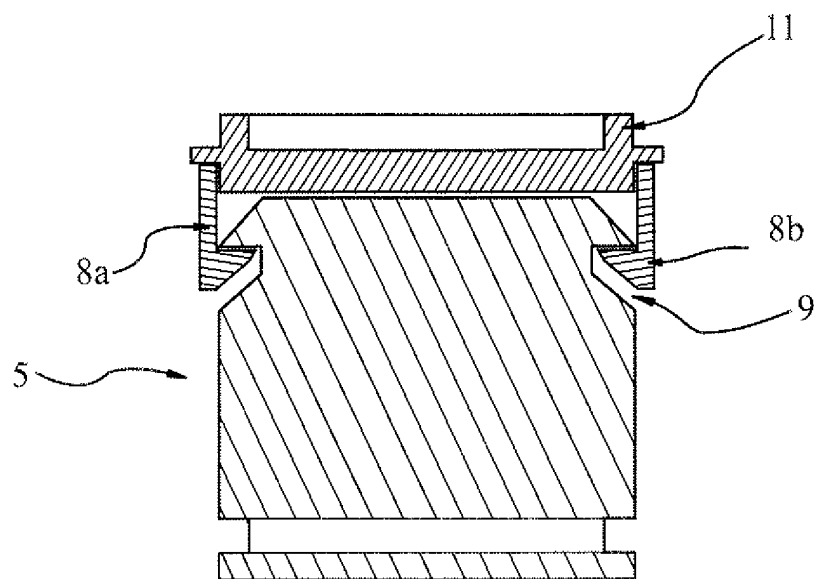


FIG 13

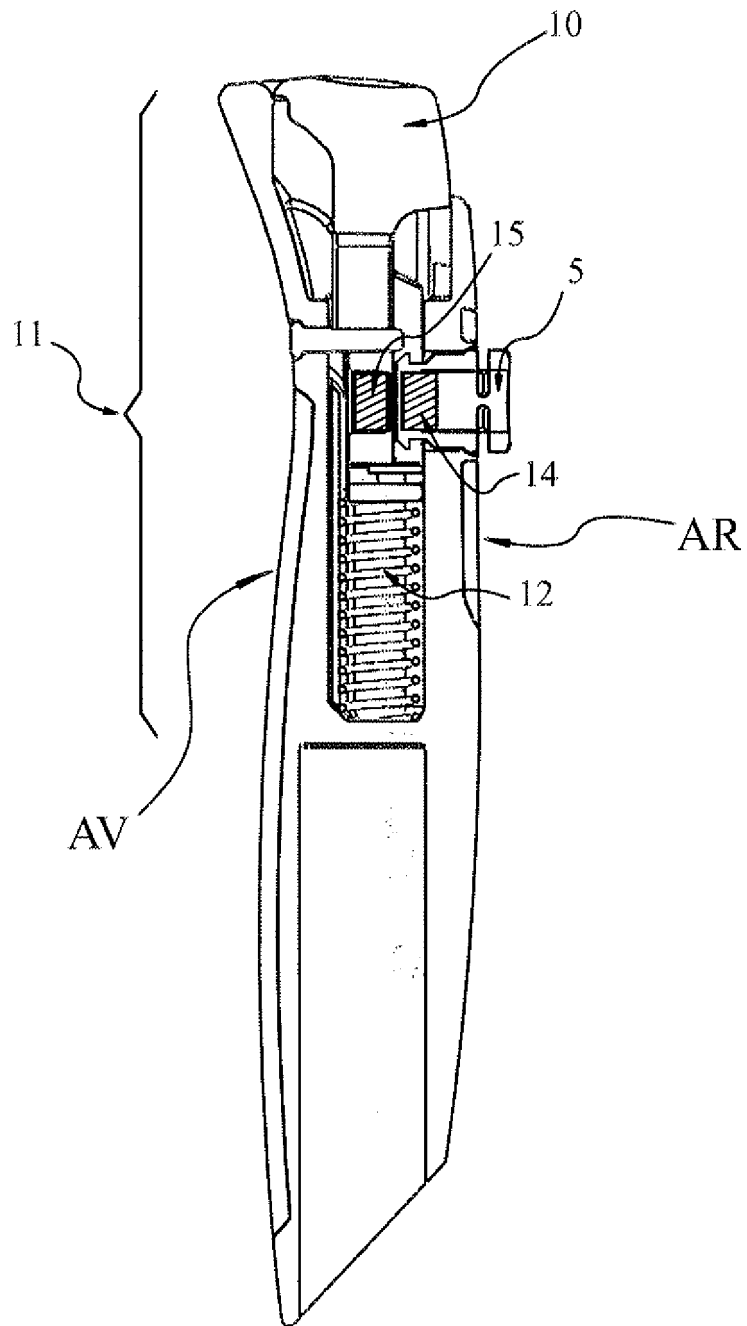


FIG 14

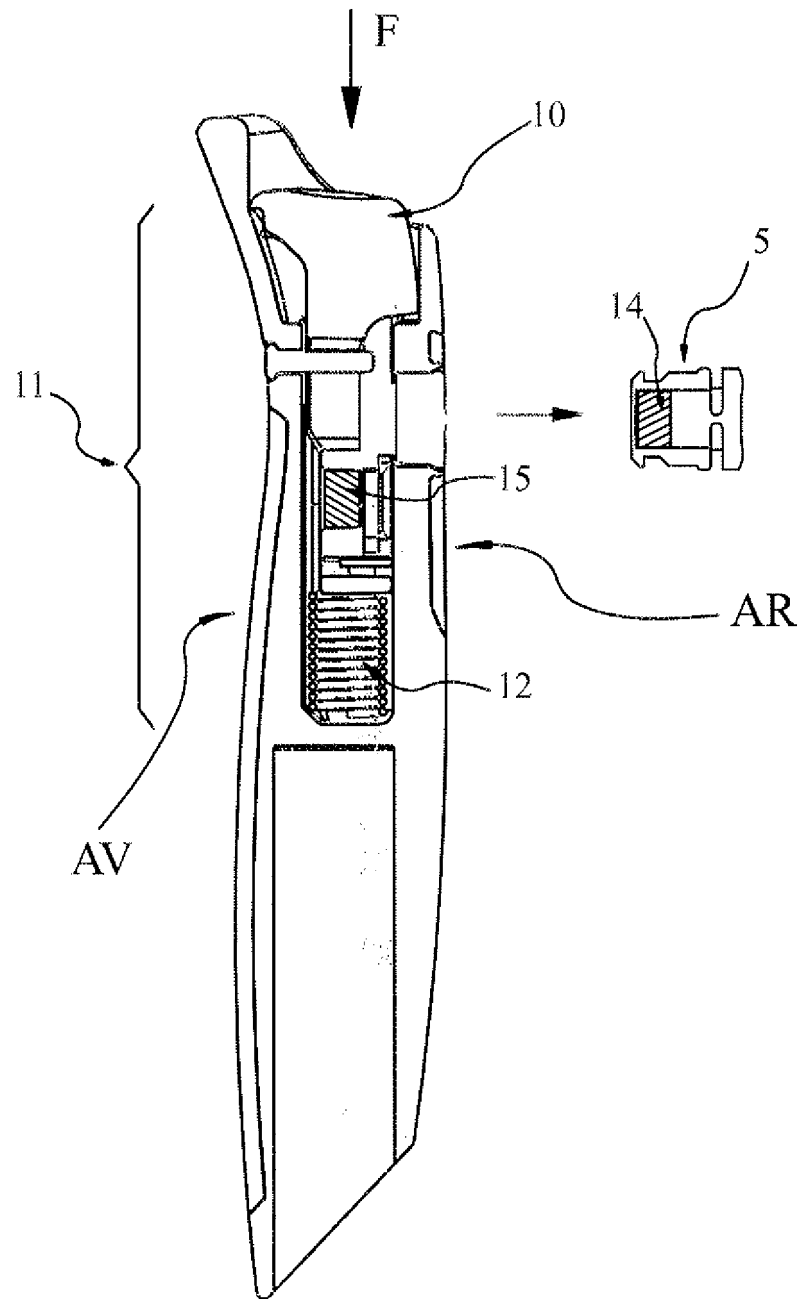


FIG 15a

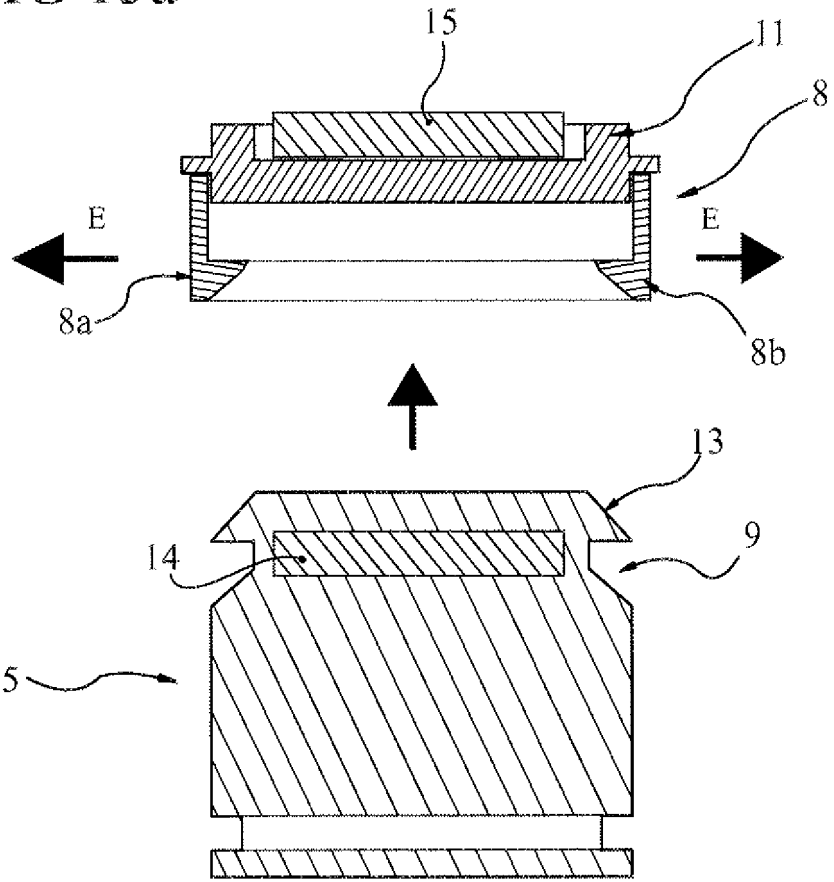


FIG 15b

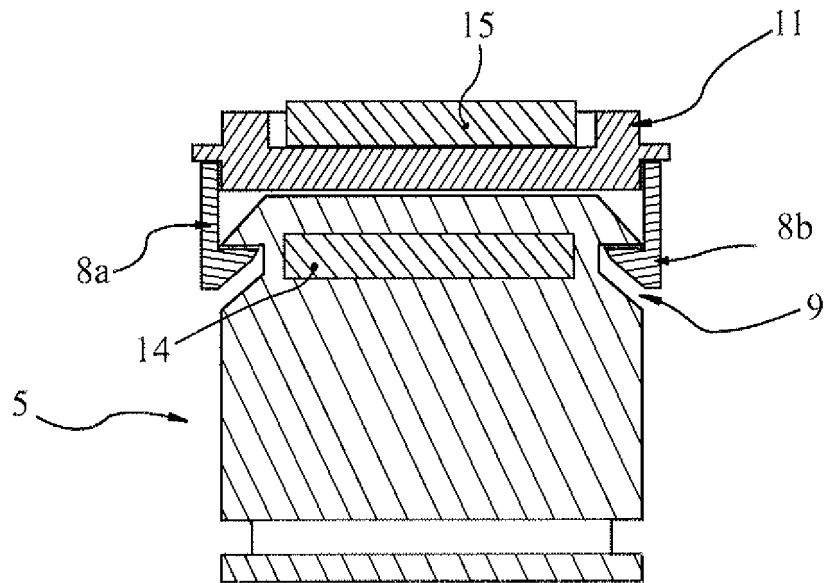
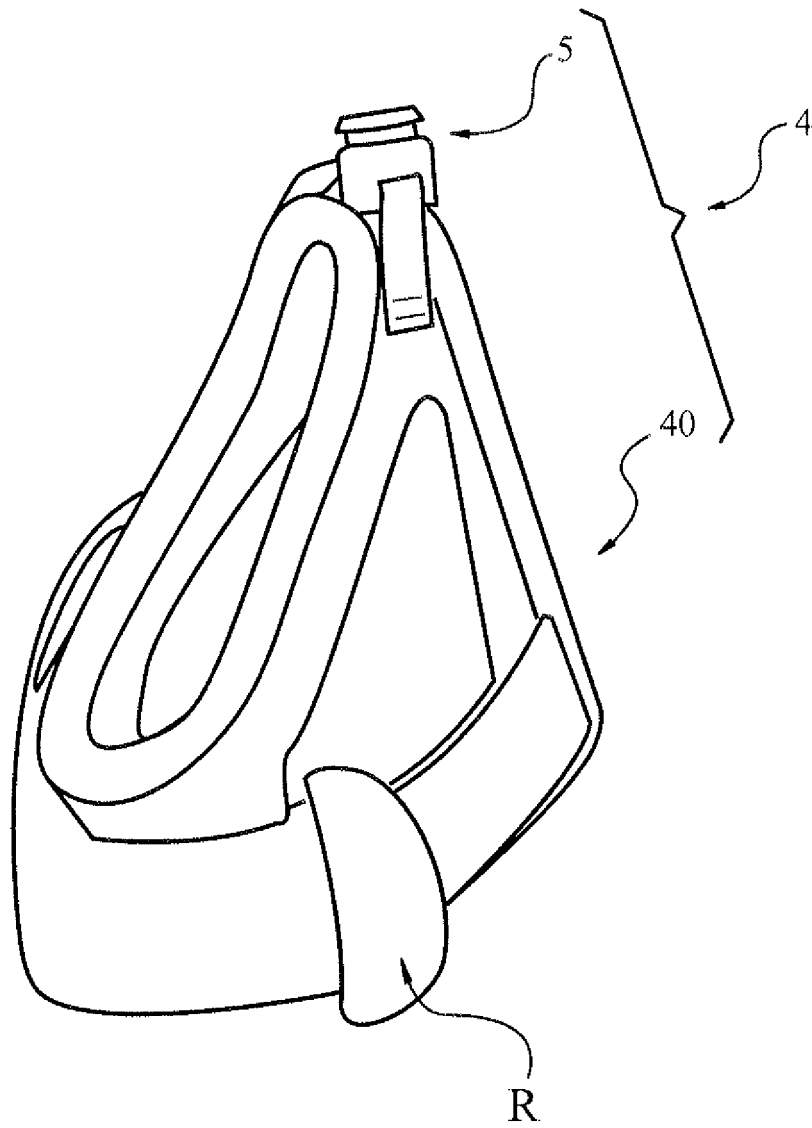


FIG 16



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- DE 20006724 U1 [0003]
- EP 0357517 A [0030]